

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL DU SISAM
(Syndicat Intercommunal Sciez-Anthy-Margencel)**

L'an deux mille vingt-trois, le 20 décembre, le Conseil Syndical du SISAM, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au siège du SISAM, sous la présidence de Madame Fatima BOURGEOIS.

Date de convocation du Conseil Syndical : 14 décembre 2023

PRESENTS : Fatima BOURGEOIS, Dominique MAURE, Nathalie MAZARS, Mélanie AYISSI, Jennifer JACQUIER, Patrick BONDAZ, Dominique JORDAN, Kathy CHATELAIN.

SECRETAIRE DE SEANCE : Patrick BONDAZ,

20231220.06

OUVERTURE DE CREDITS A LA SECTION D'INVESTISSEMENT 2024

Exposé :

Kathy CHATELAIN, Vice-Présidente aux finances rappelle que dans le cas où le budget d'une collectivité territoriale n'a pas été adopté avant le 1er janvier de l'exercice auquel il s'applique, l'exécutif de la collectivité territoriale est en droit, jusqu'à l'adoption de ce budget, de mettre en recouvrement les recettes et d'engager, de liquider et de mandater les dépenses de la section de fonctionnement dans la limite de celles inscrites au budget de l'année précédente.

A compter du 1er janvier 2024, et ce jusqu'au vote du budget primitif de 2024, le syndicat ne pourra pas procéder au paiement des dépenses d'investissement sans autorisation expresse du Conseil Syndical. Afin de gérer au mieux les affaires courantes et de réaliser les investissements indispensables au bon fonctionnement des services, en attendant le vote du budget primitif principal de 2024, il convient d'ouvrir les crédits d'investissement nécessaires dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent non compris les crédits afférant au remboursement de la dette.

	BP 2023	25%
Chapitre 20	5 000.00	1 250.00
Chapitre 21	246 819.77	61 704.942
Chapitre 23	386 486.41	96 621.602
Total	638 306.18 €	159 576.54 €

Soit la somme de 159 576.54 €.

Décision :

Après débat et vote, les élus du Conseil Syndical, à l'unanimité, autorisent la présidente à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement.

Ainsi fait et délibéré en séance,
les jours, mois, et an susmentionnés,

Pour extrait conforme
au registre des délibérations
La Présidente,
Fatima BOURGEOIS

